

L'Impératrice fit appeler ce dernier, et, aux premiers mots que Sa Majesté prononça, il n'hésita point à donner son adhésion à l'arrangement proposé. Il fit suspendre immédiatement les répétitions de son ouvrage, pour qu'on s'occupât exclusivement de l'œuvre de Spontini.

C'était là, sans contredit, un immense sacrifice, c'était rejeter à une époque éloignée la représentation de *la Mort d'Adam*. En effet, cet opéra ne fut joué qu'en 1809, c'est-à-dire deux ans après *la Vestale*.

IV.

Organisation de la chapelle impériale — Musique particulière de Napoléon — Traité secret entre l'Empereur et la cour de Saxe — Zingarelli refuse de composer un *Te Deum* pour le roi de Rome — Lays, ses succès, son dévouement — Gluck et Marie-Antoinette. — Mlle Duthé,

Peu de temps après son avènement au pouvoir, Napoléon s'occupa de la réorganisation de la chapelle-musique, cette grande institution qui avait croulé sous le marteau des démolisseurs révolutionnaires, après avoir jeté un vif éclat pendant les diverses périodes de la monarchie.

On ne lira pas sans intérêt quelques détails sur cette restauration artistique, une des plus importantes qui aient marqué le commencement de ce siècle.

Les soirées musicales, les petits concerts de famille qui avaient lieu à la Malmaison et aux Tuileries pendant les premières années du consulat, amenèrent peu à peu le rétablissement de la chapelle-musique, huit chanteurs et vingt-sept symphonistes, sous la direction de Paisiello, formaient ce corps de musiciens, suffisant pour les lieux où se faisait le service. La chapelle des Tuileries avait été détruite, on célébrait l'office divin dans la salle du Conseil d'Etat, où les chanteurs et le piano seulement pouvaient être placés. Rangés sur deux files derrière les chanteurs, les violons jouaient dans une petite galerie en face de l'autel, les basses et les instruments à vent étaient relégués dans la pièce voisine. Les musiciens avaient beaucoup de peine à manœuvrer sur un terrain si désavantageux.

Paisiello, à qui la direction de la chapelle avait été d'abord confiée, fut quelque temps après remplacé par Lesueur. Les circonstances de cette mutation ont été généralement rapportées avec beaucoup d'inexactitude. Il importe de rétablir les faits. A cet égard, je m'appuierai sur le témoignage d'un écrivain très compétent, M. Castil-Blaze (1).

Paisiello voulut retourner en Italie. Le climat de Paris ne convenait point à la santé de sa femme. Napoléon avait déjà consulté ce célèbre compositeur au sujet de la personne qui devait lui succéder dans la direction de la chapelle, lorsque le *Journal de Paris* annonça le prochain départ de Paisiello, en ajoutant que Méhul serait probablement désigné pour le remplacer. Le premier Consul eut à peine le temps de jeter les yeux sur cet article, qu'il dit à Duroc d'écrire sur-le-champ à Lesueur pour lui faire part de sa nomination. Quelques heures après, Paisiello présenta son successeur au premier Consul, qui lui dit :

— J'espère que vous resterez encore quelque temps, en attendant, monsieur Lesueur voudra bien se contenter de la seconde place.

— Général, répondit Lesueur, c'est déjà remplir la première que de marcher immédiatement après un maître tel que Paisiello.

Ce mot plut beaucoup au premier Consul, et le nouveau directeur jouit dès ce moment de toute la faveur qu'il a conservée sous l'Empire.

Voilà les faits. Quant à Méhul, il ne joua aucun rôle dans cette affaire. On a dit cependant que cet illustre compositeur avait refusé la direction de la chapelle, parce qu'il s'en estimait moins digne que Cherubini. C'est là une pure invention.

Napoléon, devenu Empereur, fit construire sur l'emplacement de la salle de la Convention, qui était dans le palais des Tuileries, une chapelle et une salle de spectacle par ses

(1) Voir la *Chapelle-musique des Rois de France*. In-18, 1832, qui nous a fourni des faits intéressants.

architectes Fontaine et Percier. La chapelle fut inaugurée par une messe solennelle, chantée le 2 février 1806. Les musiciens titulaires n'étant point assez nombreux pour exécuter de grandes compositions dans une enceinte plus vaste, on eut recours d'abord à des artistes choisis parmi les célébrités de la capitale. Une nouvelle organisation complète de chant et de la symphonie.

La chapelle impériale comptait les plus belles voix de l'époque, Nourrit, Rolland, Lays, Martin, Déryvis, et mesdames Branchu, Armand, Duret. On y remarquait également Kreutzer et Baillot, deux violonistes d'un ordre supérieur, Ch. Duvernoy et Dacosta, les éminents clarinettes, et Dalvimare, qui tirait de la harpe des sons si expressifs, si ravissants.

Les compositions de Paisiello, de Zingarelli, de Haydn, de Lesueur, de Martini, formaient presque tout le répertoire de la chapelle, sous le règne de Napoléon.

Disons maintenant quelques mots de la musique particulière de l'Empereur. Napoléon en conçut le projet à Dresde, en 1806, et l'exécuta sur le champ, après avoir entendu les chanteurs réunis dans cette ville pour l'ébattement de la cour de Saxe.

— Madame Paer, vous chantez à ravir. Quels sont vos appointements ?

— Sire, quinze mille francs.

— Vous en recevrez trente — Monsieur Brizzi, vous me suivrez aux mêmes conditions.

— Mais nous sommes engagés.

Avec moi vous le voyez, l'affaire est terminée, Talleyrand se charge de la partie diplomatique.

Napoléon avait vu représenter, à Dresde, *Achille*, opéra nouveau de Paer. Cet ouvrage séduisit l'Empereur, qui résolut de lui confier la direction de sa musique particulière. Mais le maestro était lié par la reconnaissance, plus encore que par le contrat à vie, avec le roi de Saxe. Le général Clarke dit qu'il connaissait un moyen de trancher la difficulté, ce moyen, tout à fait militaire, consistait à livrer Paer à des gardes qui le mèneraient, de brigade en brigade, à la suite de l'Empereur. Mais il fut inutile de recourir à cet expédient. Un matin le roi de Saxe signifia, par un message spécial au directeur de sa chapelle, qu'il fallait suivre Napoléon, ou quitter Dresde sur-le-champ. Paer avait été cédé par un traité secret.

Comme on le voit, l'Empereur usait quelquefois de singuliers stratagèmes pour attirer en France les artistes supérieurs que leurs opinions politiques éloignaient de lui. Voici encore comment il s'y prit à l'égard de Zingarelli, un de ses plus fanatiques adversaires.

En 1811, un *Te Deum* solennel fut chanté dans toutes les églises de l'Empire français, à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon. L'ordre parti des Tuileries arriva jusqu'à Rome, alors le chef-lieu d'un de nos départements, et convoqua les fidèles de la cité sainte. L'église de Saint-Prerre était parée, et le peuple romain venait au rendez-vous pour entendre le *Te Deum*. Au moment de commencer, on s'aperçut que les chanteurs et les symphonistes manquaient à l'appel. Il ne sont point à leur poste, pas même le maître de chapelle Zingarelli. Zingarelli ne reconnaît pas le fils de Napoléon pour son souverain, il réclame le nouveau roi de Rome.

Napoléon n'entendait pas raillerie en matière de *Te Deum*, sur-le-champ un message secret prescrivit au préfet de Rome de faire arrêter Zingarelli, et de le conduire à Paris de brigade en brigade. Mais le préfet adoucit la rigueur de l'ordre impérial, et, sur la parole du musicien, il le laissa partir par la diligence avec promesse de ne pas s'égarer en chemin.

Arrivé à Paris, Zingarelli se loga sur le boulevard des Italiens, et fit savoir à l'Empereur qu'il attend ses ordres. Huit jours s'écoulèrent, et point de nouvelles.

Enfin, un jour on sonne à sa porte, c'était un envoyé du cardinal Fesch. Il aborde le maestro avec la politesse la plus affectueuse, le comble d'éloge et finit son discours en lui présentant mille écus de la part de Napoléon, pour les